



# ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE (AFPS)

Groupe local de Villeneuve d'Ascq

Maison des Droits de l'Homme Nelson Mandela  
89, chaussée de l'Hôtel de Ville 59650 Villeneuve d'Ascq

## COTISATION ANNEE 2011

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Commune : ..... Pays : .....  
Tél. personnel : ..... Tél. mobile : .....  
E-mail : .....  
Profession : .....  
Date de naissance : ..... à .....

<i>Tranche n°</i>	<i>Revenus mensuels adhérent</i>	<i>Cotisation annuelle</i>
1	Inférieurs à 500 € /mois	10,00 €
2	De 500 à 1 000 € /mois	25,00 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois	40,00 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois	55,00 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois	70,00 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois	85,00 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois	100,00 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois	120,00 €

Je cotise dans la tranche n°..... .. soit ..... €. Avec la cotisation vous recevez le journal interne Palestine Solidarité (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'informations hebdomadaire. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique.

Je soutiens les activités du groupe local de l'A.F.P.S. et verse la somme de ..... €

Je verse un don de ..... € pour soutenir l'école d'Abu Shkhadem: financement des frais d'inscription, des fournitures scolaires de 300 élèves.

J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de ..... € (des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don).

→ Je verse la somme totale de ..... € le ..... / ..... / 2011

### Chèques à l'ordre de l'AFPS.

La réduction d'impôts est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

